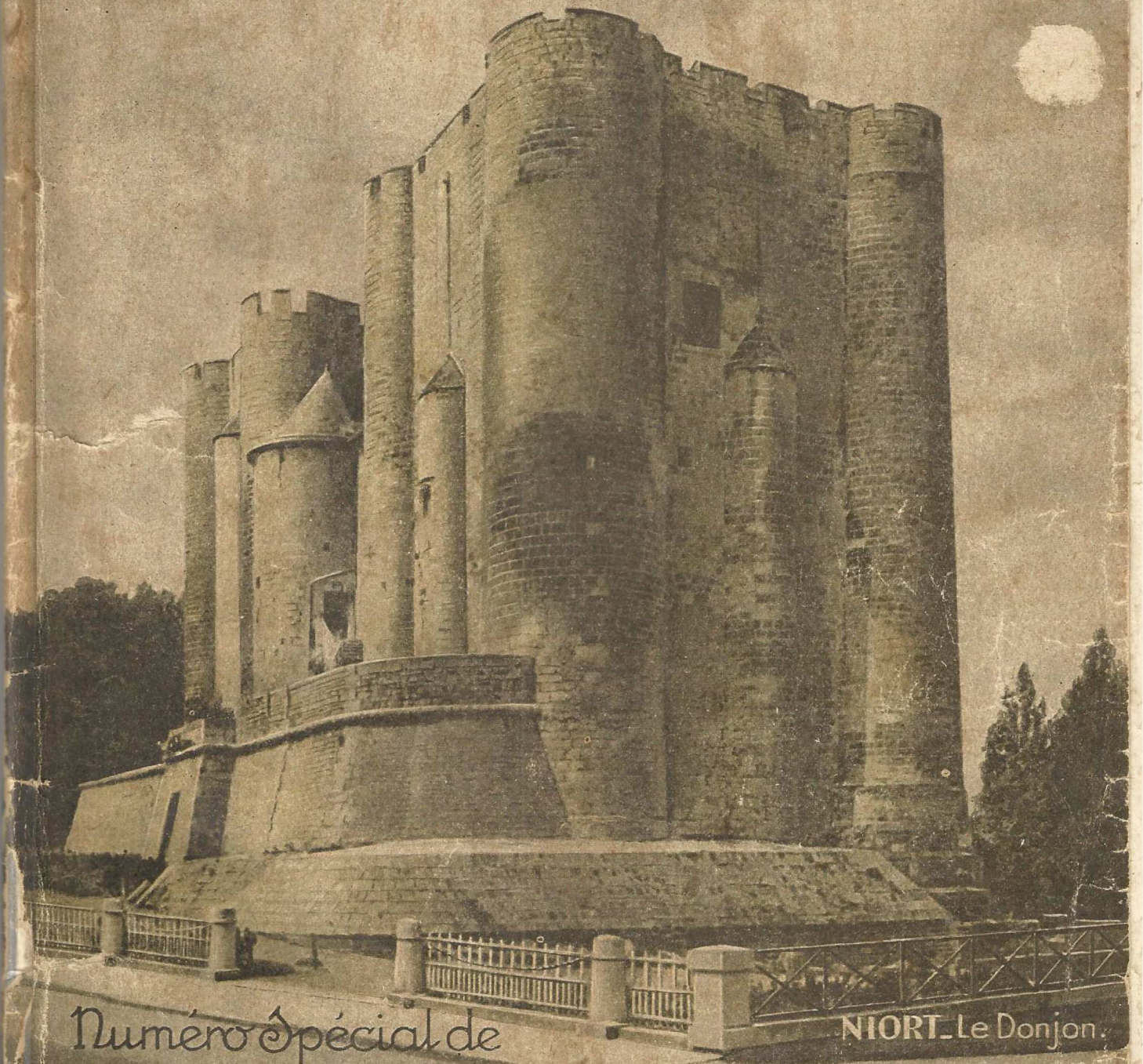


ETRANGER (SUIVANT PAYS)
PRIX : 9 ou 10 FRANCS

FRANCE ET COLONIES
PRIX : 8 FRANCS

Les Deux-Sèvres



Numéro spécial de

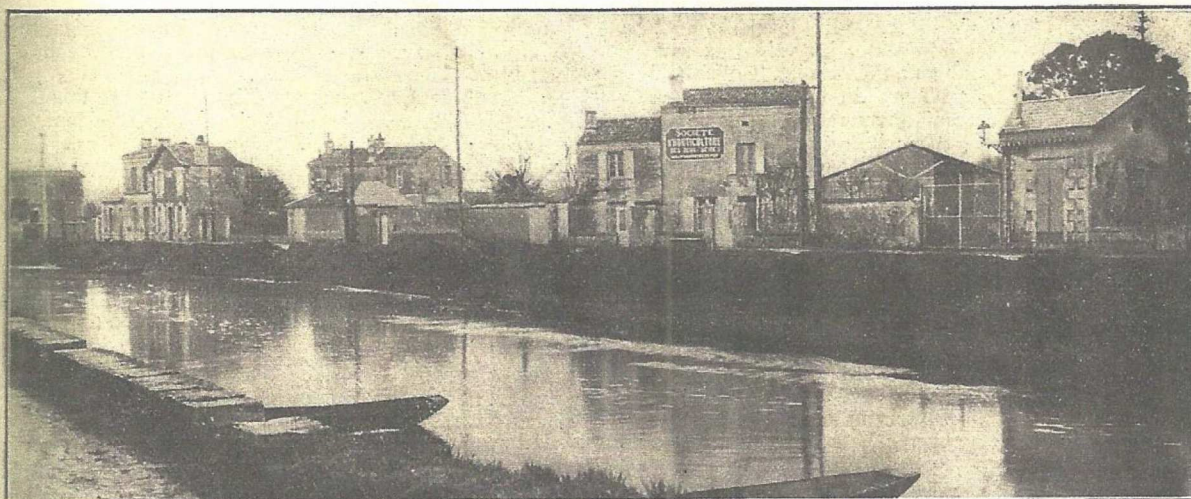
NIORT Le Donjon

L'ORIENTATION

ECONOMIQUE & FINANCIÈRE

Précédemment

L'ILLUSTRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



(Ph. Ménard)

MAISON ET JARDIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE NIORT, SUR LES BORDS DE LA SÈVRE NIORTAISE

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE DES DEUX-SÈVRES

par M. H. RENAUDEAU, Secrétaire de la Société

Dans notre coquette cité niortaise, assise sur les deux rives de la Sèvre, où l'on avait et où l'on a encore le goût inné des fleurs, il n'existait au XIX^e siècle aucun groupement horticole.

A vrai dire il y avait bien deux sociétés savantes, la société de statistique et la société d'agriculture, avec section d'horticulture, mais leurs membres s'occupaient surtout d'archéologie et de progrès agricoles et les encouragements allaient surtout à leurs travaux de prédilection. D'ailleurs, aucune somme n'était allouée à l'horticulture.

Cependant Niort était déjà renommé pour ses productions d'artichauts, pour ses plants d'oignons et sa culture d'angélique. Sur le plateau au sol calcaire, perméable à la pluie et aux rayons du soleil, les arbres fruitiers réussissaient à merveille, produisant des fruits succulents ; les terrains d'alluvion de la rive droite du fleuve donnaient des légumes savoureux ; on y admirait également de fort jolies fleurs.

La création de jardins paysagers, de serres, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers sur les propriétés particulières indiquaient que le moment était venu de grouper les bonnes volontés et de guider dans la voie du progrès amateurs et professionnels.

Enfin il fallait affranchir notre région du tribut que nous payions chaque année, pour certains produits, aux départements voisins. C'est ainsi qu'il n'existait pas chez nous de pépinières d'arbres fruitiers ; les pépiniéristes d'Orléans nous fournissaient, à des prix fort élevés, des sujets plutôt médiocres.

Le 13 janvier 1853 quelques amis de l'horticulture se réunissent et après échange de vues décident de fonder une Société d'horticulture à Niort. Le 28 janvier les statuts sont discutés et votés : la Société est définitivement créée avec pour président M. le docteur de Meschinot.

Le but poursuivi est clairement défini par l'article premier des statuts : enseignement gratuit et populaire des cultures potagères et de la taille, de la plantation d'arbres fruitiers ou d'agrément, des fleurs de pleine terre, d'orangerie ou de serre ; diffusion des méthodes dont une saine théorie démontrerait les avantages.

Les ressources de la Société étaient modestes ; outre les cotisations, elles comprenaient une subvention du Conseil général et une autre du ministère. Son champ d'action était donc limité ; elle ne pouvait envisager de vastes desseins.

Elle ne possédait pas de jardin d'expériences. Il y avait bien eu un jardin botanique créé par la Convention, mais il avait été supprimé pour faire place à la construction de la préfecture.

Le 2 mars 1860 la Société loue, à raison de 600 francs par an, un terrain situé route de Limoges ; elle se réservait le droit de devenir propriétaire moyennant paiement d'une somme de 16.000 francs. Ses disponibilités ne lui permirent pas de profiter de cette clause. Il en fut de même pour un deuxième jardin loué 700 francs à Belle-Ile qui devait lui être cédé pour le prix de 25.000 francs.

Elle restait donc à la merci du bailleur qui pouvait poser des conditions inacceptables ; aussi change-t-elle souvent de quartier.

En 1879 elle s'installe route de Limoges ; elle résilie, en mars 1884, le jardin étant privé d'eau ; en 1887 deux terrains d'expériences sont établis dans la pépinière de M. Rayet et dans le jardin de M. Geffré Main à Belle-Ile. Entre temps un projet de création d'un jardin dans le terrain du Donjon avait été rejeté par le conseil municipal qui invoquait l'insuffisance des ressources de la ville.

La Société organisait des expositions horticoles ; l'une de ces manifestations eut lieu aux Halles du 14 au 19 juin 1870 ; les dépenses excédèrent les recettes de 1.100 francs, ce qui prouve que le terme déficit n'est pas un néologisme.

Une conférence fut donnée en 1866 ; deux ans plus tard un cours de taille fut créé, mais les ressources de la Société étant restreintes, il ne put avoir lieu les années suivantes.

Pendant l'année terrible les réunions mensuelles furent moins suivies : les préoccupations étaient ailleurs.

Bientôt un cri retentit qui glaça d'épouvante le monde vinicole : le phylloxéra ! La Société dut se pencher sur cette question angoissante, étudier ce problème troublant qui paraissait insoluble : la destruction du terrible insecte.

Ce n'est pas une cause disaient les uns, ce sont là les effets d'une cause inconnue. Et les remèdes les plus empiriques sont préconisés. Faites un trou au pied du cep et enfouissez de la chaux vive. Ajoutez-y du vitriol, dit un autre. Entourez le pied d'un collier de chanvre imprégné de pétrole, clame un troisième.

Et chacun de ces procédés, nous disent les procès-verbaux où perce le pessimisme, devait être d'une efficacité absolue selon leur auteur.

Et, pendant plusieurs années, il n'est question, à la société, que du phylloxéra.

Le 12 juin 1872, le président est d'avis que la Société prenne à l'avenir le titre de Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture.

Les injections de sulfure de carbone ayant échoué, on recommande le greffage pour la reconstitution des vignobles détruits. Le président se procure des plants américains et des plants français et se livre à une étude comparative.

Il y a manque d'affinité déclare-t-il ; le porte-greffe a l'écorce plus lisse, plus adhérente, les vaisseaux séveux plus étroits et plus nombreux. Néanmoins il n'hésite pas à convoquer tous les greffeurs du département et, le 10 avril 1881, 16 concurrents prennent part à un concours de greffage de vignes. Le résultat de ce concours n'est malheureusement pas mentionné dans les procès-verbaux ; peut-être fut-il négatif.

Cette question devait être l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics et, en mars et avril 1889, des cours pratiques furent donnés au jardin d'expériences par le professeur d'agriculture.

Après le décès, en 1882, de M. de Meschinot, président-fondateur, le fauteuil de la présidence fut successivement occupé par MM. d'Availles, de 1883 à 1887 ; Lévrier, de 1887 à 1892 ; Véry, de 1892 à 1893 ; Paul Barelle, du 18 mai 1893 à fin d'année 1920.

Maintes fois la Société intervint en faveur des horticulteurs et maraîchers bien que le plus grand nombre ne fit pas partie du groupement ; néanmoins, elle estimait de son devoir de faire aboutir leurs justes revendications.

Est-il besoin de dire que pendant l'épouvantable tourmente qui ravagea le nord-est de la France de 1914 à 1918, les réunions furent suspendues. Les sociétaires mobilisables avaient répondu à l'appel de la patrie en danger et nombreux, hélas ! étaient ceux qui ne devaient plus revoir leurs foyers...

Le 12 décembre 1920, M. Métaayer-Tisseau est élu président. Jeune encore, d'une activité débordante et d'un dévouement auquel il est de notre devoir de rendre hommage, admirablement secondé, d'autre part, par M. Malvaud Constant, vice-président, ainsi que par le conseil d'administration, il allait imprimer une féconde impulsion à notre Société qui entra dans une ère de prospérité jusqu'alors inconnue. En 1920, elle comptait 96 membres ; en 1928, 500 ; en janvier 1930, 850 ; enfin, le 1^{er} avril le nombre de mille était dépassé.

Ces chiffres sont plus éloquents qu'un long discours ; ils démontrent le labeur incessant du chef, son effort continu, son activité de tous les instants.

En 1921, un généreux donateur, M. Maurice Métaayer, professeur à l'École centrale, commandeur de la Légion d'honneur, légua à notre Société :

1^o Un jardin d'expériences de 40 ares environ, avec l'immeuble destiné au logement du jardinier.

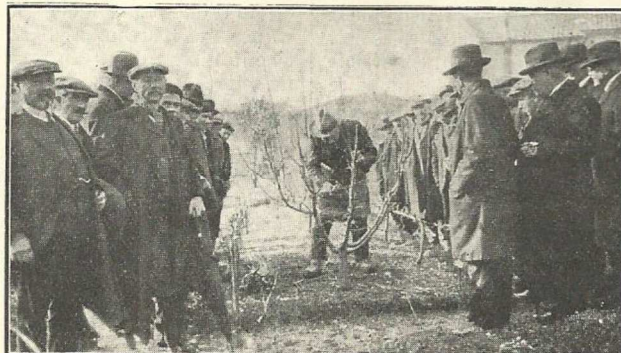
2^o Une autre pièce de terre de 60 ares située entre les deux bras de la Sèvre.

Le 16 janvier 1923, c'est-à-dire à l'expiration du bail, il y ajouta le vaste hall construit dans le premier jardin, et couvrant une surface de 5 ares. C'est là que se déroulent nos manifestations horticoles.

En hommage, la Société décerna à M. Maurice Métaayer le titre de membre bienfaiteur.

Les frais d'acceptation du legs s'élevaient à une somme fort importante dépassant de beaucoup les faibles ressources de la Société ; d'autre part, il s'agissait de planter le jardin dont le tracé venait d'être exécuté par l'un de nos sociétaires, M. Caillon, paysagiste distingué, et les arbustes d'ornement coûtaient cher. M. Métaayer-Tisseau, président, déclara, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il prenait à sa charge les frais résultant de l'acte de donation et ceux nécessités par la plantation du jardin.

La pièce de 60 ares fut divisée en 20 parcelles de 2 ares 80 et, chacune d'elles, fut attribuée à un ouvrier chargé de famille, moyennant une faible location : 5 francs par trimestre. Après visite, il est même fait remise de cette minime redevance à ceux dont les jardins sont le mieux entretenus. A partir de 1930 ils bénéficieront d'un prix de 100 francs offert annuellement par M. Maurice Métaayer.



COURS DE TAILLE AU JARDIN D'HORTICULTURE

Quatre ares en bordure de la rivière, à l'abri de grands arbres, sont réservés pour les ébats des enfants accompagnant leurs parents au jardin.

Si le président, M. Métaayer-Tisseau, est l'animateur de notre Société, M. Malvaud Constant, vice-président, en est le conseiller technique, la cheville ouvrière. Il a doté notre jardin, dont il est le directeur, d'une jolie serre qu'il a édifiée lui-même ; il vient d'y installer un thermo-siphon ; grâce à ce moyen de chauffage, il est possible de conserver en hiver les plantes délicates.

Nos séances mensuelles, toujours intéressantes, sont suivies par un nombreux auditoire qui sait mettre à profit les judicieux conseils qui lui sont donnés. Souvent des graines et des plants sont distribués à l'issue des séances, des tombolas gratuites sont tirées et des lots de valeur sont remis à ceux que le hasard a favorisés.

En 1927-1928 des cours pratiques de taille et de dressage des arbres fruitiers, cours publics et gratuits, sont donnés à notre jardin, le nombre d'auditeurs va croissant chaque année ; nous avons eu le plaisir d'enregistrer 75 présences en février dernier ; horticulteurs, amateurs et professionnels viennent de tous les points du département ; quelques-uns même habitent la Vendée. C'est dire que ces démonstrations, faites par un professeur de talent, répondent à un besoin.

Les 14 et 15 février 1927, la Société offrait à ses membres deux magnifiques soirées de gala, au théâtre, avec couronnement de la reine de l'horticulture. Une somme de 500 francs, don de M. Maurice Métaayer, était répartie entre la reine et ses demoiselles d'honneur. Les fêtes organisées, le 1^{er} mai de la même année, à l'occasion de l'inauguration de la foire-exposition de Niort, comprenaient un cortège de reines. La reine de l'horticulture y figura avec ses demoiselles d'honneur, dans un char orné de plantes vertes et de fleurs.

Le 17 juin 1928, dans le cadre charmant de notre jardin, une jolie fête était offerte aux sociétaires et à leur famille ; elle comprenait un défilé de véhicules fleuris pour enfants avec bataille de fleurs ; un scénario exécuté par des éléments niortais et différentes attractions dans le jardin où un concert était donné par l'harmonie de Niort.

Des conférences fort intéressantes ont été faites, soit à notre siège social, soit à notre jardin devant un nombreux auditoire : le 14 octobre 1928, par M. Lefort, directeur des services agricoles des Deux-Sèvres, sur l'emploi des engrais ; le 13 janvier 1929, par M. Sabatier, ingénieur horticole, sur le jardin qui produit ; le 9 juin suivant, par le même conférencier sur la lutte contre les parasites de nos cultures ; le 13 avril 1930, par M. Paul Lécolier, ingénieur horticole, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, professeur à l'École nationale d'arboriculture de Versailles sur la culture des arbres fruitiers.

Les 1^{er}, 2 et 3 mai, trois soirées de gala ont été offertes à nos sociétaires et à leur famille.

Actuellement, bien que la cotisation ait été maintenue à 10 francs, la Société dispose de ressources assez importantes, en raison du nombre élevé de sociétaires. Elle reçoit, en outre, de précieuses subventions du Conseil municipal et de l'Office agricole.

Il lui a donc été possible d'organiser plusieurs expositions auxquelles les groupements similaires ont été conviés ; elle envisage enfin la possibilité d'organiser une nouvelle manifestation en 1931.

Après avoir traversé bien des vicissitudes pendant les soixante-dix-sept années de son existence, notre Société est plus vivante, plus vaillante que jamais ; elle pourrait prendre pour devise celle qui figure dans les armes de la Capitale : *F'uctuat nec mergitur*.

H. RENAUDEAU.

secrétaire de la Société.